



VOUS RECEVEZ AUJOURD'HUI VOTRE « FACTURE À BLANC » QUI PRÉSENTE LES NOUVELLES RÈGLES DE FACTURATION DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS.

UN NOUVEAU MODE DE FACTURATION

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), perçue par vos impôts fonciers ou charges locatives, disparaît à compter de janvier 2020 au profit d'une facture par habitation, correspondant au service rendu et à l'usage du bac.

Le tarif est identique pour tous les utilisateurs et comprend :

- un abonnement au service calculé par bac d'ordures ménagères,
- un forfait de 12 présentations du bac d'ordures ménagères à répartir au choix de chacun dans l'année,
- un coût pour chaque présentation supplémentaire.

Le forfait permet de limiter le risque de comportements illicites (*dépôt sauvage, brûlage...*), c'est un compromis entre les différents usages individuels.

UNE « FACTURE À BLANC »

**CETTE FACTURE FICTIVE
N'EST PAS À PAYER**

Cette facture est une **simulation** sur la base de votre équipement et de son utilisation ces dernières semaines. Vous pouvez donc évaluer le montant annuel de votre contribution et adapter vos pratiques en conséquence (*tri, réduction des déchets, compostage, changement de bac...*).

Elle vous permet de vérifier les informations vous concernant.

Si vous constatez des anomalies, nous vous invitons à contacter nos services, par internet, mail, ou téléphone.

Vous pouvez également suivre vos données et signaler des évolutions en créant votre compte sur le portail ECOCITO :
<https://redon-agglomeration.ecocito.com>

Vous trouverez votre identifiant sur votre « facture à blanc », au recto dans l'onglet «PORTAIL USAGER».

PORTAIL USAGER

Pour connaître le nombre de levées ou d'ouvertures effectuées sur votre compte et pour visualiser vos factures :

Connectez-vous sur
<https://redon-agglomeration.ecocito.com>

Votre identifiant :
XXXX-XXXX-XXXX-XXXX

UNE FACTURATION RÉELLE EN 2020

Chaque année, vous recevrez **deux factures**.

Au 1^{er} trimestre, vous paierez :

- ½ abonnement + ½ forfait
- + levées supplémentaires de l'année N-1, au-delà de 12 levées (*sauf en 2020*)

Au 3^{ème} trimestre, vous paierez :

- ½ abonnement + ½ forfait

Exemple de facture :

DÉTAIL DE LA FACTURE				
Désignation	Période	Quantité	Prix unitaire	Montant
ADRESSE DE L'ABONNÉE				79,34 €
Abonnement au service ①	du 01/01/2019 au 30/06/2019	181/365 jours	50,00 €	24,79 €
140 L OM - numéro de puce : 000000000 ②	du 01/01/2019 au 30/06/2019	181/365 jours	110,00 €	54,55 €
Part fixe				79,34 €
TOTAL :				79,34 €

DÉTAIL DE VOS LEVÉES				
Bac 140 L OM - n° puce : 0000000000 - Nombre de levées : 5 ③				
23/04/2019	14/05/2019	28/05/2019	11/06/2019	18/06/2019

- ① L'abonnement est un droit d'accès au service. **A NOTER** : un abonnement = un bac d'ordures ménagères.
- ② Le forfait de 12 levées est appliqué pour le bac d'ordures ménagères (le bac à couvercle gris) uniquement. Vous retrouvez ici le volume de votre bac et le numéro de sa puce.
- ①+② **La part fixe** finance les charges fixes du service déchets : collecte des bacs et points de tri collectifs de rue, gestion des déchèteries, gestion administrative du service, maintenance des bacs. Son montant dépend du volume du bac d'ordures ménagères mis à disposition.

③ **La part variable** de 2020.

Elle sera facturée avec la facture du 1^{er} trimestre 2021. Vous pouvez l'estimer grâce au tableau ci-dessous en fonction du nombre de présentations de votre bac d'ordures ménagères, au-delà de 12 levées.

④ **Détail du calcul**

Pour l'exemple ci-dessus, sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 :

- $181 \times 50 / 365 = 24,79 \text{ €}$
 - $181 \times 110 / 365 = 54,55 \text{ €}$
- soit un total = 79,34 € pour la part fixe

ATTENTION !
Pour la 2^{ème} période de l'année,
il y a 184 jours.
La facture sera un peu plus élevée.

GRILLE TARIFAIRE PROVISOIRE

	120L	140L	180L	240L	360L	660L	770L
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 à 6 personnes	7 personnes et plus		
Abonnement au service	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Forfait incluant 12 levées	102 €	110 €	132 €	162 €	222 €	378 €	432 €
Prix de la levée supplémentaire	8,50€	9 €	11 €	13,50€	18,50€	31,50€	36 €

Minimum facturable	12 levées/an						
	152 €	160 €	182 €	212 €	272 €	428 €	482 €

Les tarifs définitifs seront votés en fin d'année 2019.

Pour changer de taille de bac (volume immédiatement inférieur ou supérieur),
ou pour signaler toute anomalie dans votre facture,

CONTACTEZ NOS SERVICES :

du lundi au jeudi : 9h/12h - 14h/17h
le vendredi : 9h/12h - 14h/16h

www.redon-agglomeration.bzh

contact@redon-agglomeration.bzh
02 99 70 34 34 - choix n°1